

**INAUGURATION DE LA PLACE GUY PUBLIE  
CHAMPAGNAC LE 18 MARS 2017**

M Daniel LAURENT, Sénateur, maire de Pons ;

Mme Chantal GUIMBERTEAU, Vice-présidente du conseil départemental et maire d'Arthenac ;

M Claude BELOT, Président de la communauté de communes de Haute-Saintonge, maire de Jonzac, sénateur honoraire ;

Mesdames et messieurs les maires des communes voisines ;

Mesdames et messieurs les conseillers municipaux ;

Mesdames, messieurs ;

Nous nous trouvons rassemblés ce matin pour rendre hommage à M Guy PUBLIE qui fut maire de notre commune de 1959 à 2001. Désormais, cette place portera son nom.

Tout d'abord, je souhaite la bienvenue aux membres de sa famille qui sont présents parmi nous : Paulette son épouse, ses sœurs, Thierry, Catherine, Laurent ses enfants et leurs familles.

Dévoiler une plaque et donner ainsi un nom à une place est un acte simple, mais en réalité, beaucoup plus complexe que ce qu'il n'y paraît. Il nous a fallu réfléchir entre tout ce qui nous entoure : la salle des fêtes, le complexe sportif, la mairie avec son agrandissement...et choisir ce qui pouvait le mieux représenter et perpétuer l'action d'un homme public.

Cette place est un lieu commun, elle est même le lieu commun pour tous. En effet, dans nos petites communes, c'est souvent le seul endroit qui permet aux habitants de se retrouver, de se rencontrer, lors de différentes activités : les animations, les mariages. Lieu de dialogue entre les générations où parents et grands-parents viennent chercher les enfants à la sortie de l'école. Lieu de retrouvailles et centre de la vie sociale de la commune.

Ainsi cet hommage est destiné à marquer l'empreinte que Guy PUBLIE a laissée pendant ses quarante-deux ans de mandat et de vie professionnelle.

Au cours de ces nombreuses années, ses adjoints, ses conseillers et lui-même ont, sans relâche, toujours cherché à construire et bâtir afin d'améliorer la vie des habitants et le bien-être de tous.

Pour rappeler les grandes réalisations qui ont marqué son passage, je citerai : la salle des fêtes, le terrain de foot et les vestiaires, le remembrement des terres, des vignes et surtout des bois qui étaient très rares dans nos communes avant 1975. Il y a aussi l'agrandissement de la mairie, la rénovation des bâtiments communaux mis en location, ce qui permet à la commune d'avoir des rentrées financières non négligeables...ce que nous apprécions d'autant plus aujourd'hui avec les diminutions constantes des dotations de l'Etat.

Mais c'est aussi la création du lotissement Gaillot, ce qui a permis de maintenir notre école à une époque où l'on présentait la fermeture d'une classe ou un regroupement.

Comme vous le voyez, les idées ne manquaient pas. Idées qui, certes, bouscullaient les habitudes, mais dont le seul but était de faire prospérer la commune.

Durant sa vie d'élu, Guy PUBLIE s'est fortement impliqué dans la vie politique cantonale et départementale.

Il a été un membre actif du CDPHS (Conseil pour le développement du pays de Haute-Saintonge) qui est à l'origine de ce qui est aujourd'hui la grande communauté de commune de la Haute Saintonge.

Vice-président du SIVOM, vice-président du centre de gestion – à ce titre, je remercie Mme VIDAL, directeur du centre de gestion, de sa présence parmi nous ce matin – président du SDEER (le syndicat d'électrification), président du syndicat Seugne amont et Pharaon qu'il a créé avec M YONNET, maire de Mortiers.

Cet engagement public se retrouvait à l'identique dans sa vie d'agriculteur où il a été président cantonal des jeunes agriculteurs à ses débuts, puis président de la caisse locale du Crédit Agricole, vice-président de la caisse régionale, président de "Champaco" coopérative de Cognac fournisseur exclusif de Rémy Martin.

Voilà, chers amis, le parcours professionnel de Guy PUBLIE et son implication dans la vie locale, cantonale et départementale...et tout cela sans jamais oublier son métier d'agriculteur.

Son implication a été récompensée, en fin de carrière, par la nomination au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite. Il a également reçu la médaille de vermeil d'honneur régionale, départementale et communale le 25 juin 2001.

A tous ceux qui ont travaillé avec lui, il a laissé le souvenir d'un homme à la forte personnalité, sachant toujours ce qu'il voulait, mais constamment dévoué à sa commune.

Que cette place, qui à compter de ce jour va porter le nom de Guy PUBLIE, continue dans ce même esprit à être un lieu de rencontres, de passages, de dialogues, d'échanges et, surtout de lien social entre les habitants de notre commune.

Je vous remercie de votre attention.